



ASSOCIATION NAUTIQUE SAINT GILLES

Correspondant compétition :

Christophe PELLE
3 rue Raoul Lhermet
30900 Nîmes

Portable 06-15-12-16-35

Email Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

Saint Gilles le 14 mai 2018

L'Association Nautique de Saint Gilles organise la Coupe de la Ville le **Dimanche 01 juillet 2018**.

Vous trouverez ci-joint le règlement de cette compétition ouverte aux clubs été et hiver.

Les engagements sont à faire sur Extranat du **jeudi 21 juin 2018 au jeudi 28 Juin 2018**. Aucune modification ne sera prise après le **29 Juin 2018**.

La start list sera diffusée sur le site du comité du Gard le 30 juin 2018

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Christophe PELLE

Tel : 06-15-12-16-35

Email : Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

En vue de la saison à venir, une session **Pass'compétition** pourra être organisée en début de réunion, nous vous serions reconnaissant de nous adresser le listing de vos candidats (Nom, prénom, N° de licence) au plus vite à l'adresse du club : Asso.nautique.stgilloise@gmail.com.



ASSOCIATION NAUTIQUE SAINT GILLES

Correspondant compétition :

Christophe PELLE
3 rue Raoul Lhermet
30900 Nîmes

Portable 06-15-12-16-35

Email Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

REGLEMENT DE LA COMPETITION « COUPE DE LA BICHE » DU 01 juillet 2018

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'Association Nautique St Gilloise organise **le dimanche 01 juillet 2018** une compétition de natation : la **COUPE DE LA BICHE** dans le bassin de la piscine municipale, bassin de 25 mètres et 4 couloirs.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Cette compétition est ouverte aux nageurs et nageuses licenciés été et hiver à la FFN.

Seuls les nageurs (e) dont les licences sont homologuées ou oblitérées pourront participer.

ARTICLE 3 : CATEGORIES

Sont concernés, sans condition de temps, les garçons et filles des catégories suivantes :

Catégories	Abrév.	Année de naissance		Epreuves ouvertes
		Dames	Messieurs	
Avenir	A	2008 et après	2007 et après	25 NL - 25 BR - 25 DOS - 50 NL - 4 x 25 NL
Jeunes 1 ^{ère} année	J1	2007	2006	50 NL - 50 BR - 50 DOS - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 4 x 25 NL
Jeunes 2 ^{ème} année	J2	2006	2005	50 NL - 50 BR - 50 DOS - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 4 x 50 NL
Jeunes 3 ^{ème} année	J3	2005	2004	50 NL - 50 PAP - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 200 4N - 400 NL - 4 x 50 NL
Juniors	JR	2004-2001	2003-2000	50 NL - 50 PAP - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 200 4N - 400 NL - 4 x 50 NL
Sénior	SR	2000 et avant	1999 et avant	50 NL - 50 PAP - 100 NL - 100 BR - 100 DOS - 100 4N - 200 4N - 400 NL - 4 x 50 NL

Il ne sera pas exigé le Pass'compétition pour les nageurs nés en 2004 et après (Jeunes, Avenirs)

ARTICLE 4 : EPREUVES

La compétition se disputera sur les épreuves suivantes (filles puis garçons) :

Matin	9 h	Echauffement
	9 h 30	Pass'compétition
	10h00	Début des épreuves
	100 BR	J1/J2/J3/JR/SR
	25 BR	A
	50 BR	J1/J2
	200 4N	J3/JR/SR
	100 4N	J1/J2/J3/JR/SR
	25 NL	A
	100 NL	J1/J2/J3/JR/SR
Après-Midi	14 h	Echauffement
	14 h 30	Début des épreuves
	50 NL	A/J1/J2/J3/JR/SR
	25 DOS	A
	50 DOS	J1/J2
	100 DOS	J1/J2/J3/JR/SR
	50 PAP	J3/JR/SR
	400 NL	J3/JR/SR
	4 x 25 NL	A/J1
	4 x 50 NL	J2/J3 – JR/SR

Les séries seront organisées en fonction des temps d'engagement et les classements individuels se feront par catégorie, avec la catégorie JEUNE par année d'âge (J1 ; J2 ; J3)

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme des nages en fonction du nombre d'engagés par nage et par catégorie.

ARTICLE 5 : LIMITE DE PARTICIPATION

Chaque nageur ne pourra participer qu'à 4 épreuves individuelles et 1 relais. Le nombre de relais par club n'est pas limité.

ARTICLE 6 : CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Individuel

Une médaille récompensera les **3 premiers** de chaque épreuve **pour les catégories Avenirs, Jeunes 1, Jeunes 2 et Jeunes 3, été et hiver séparés.**

Une médaille récompensera les trois meilleures performances à la table de cotation pour les catégories Juniors et Seniors, été et hiver séparés.

Relais

Seul le **premier** relais par groupe de catégorie (A/J1 ; J2/J3 ; JR/SR) sera récompensé.

Club

Les points servant au classement des clubs seront attribués par épreuve et par catégorie suivant le barème ci-après :

Place	Points
1	12 pts
2	10 pts
3	8 pts
4	7 pts
5	6 pts
6	5 pts
7	4 pts
8	3 pts

Les points pour les relais seront doublés.

La Coupe de la Ville sera attribuée au club totalisant le plus grand nombre de points.

ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS

Le tarif d'engagement est de **2 €** par nage individuelle et de **3 €** par relais.

Les engagements sont à faire sur Extranat du **21 Juin 2018 au 28 Juin 2018**.

Aucune modification ne sera prise après le **29 juin 2018**.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Christophe PELLE
3 rue Raoul Lhermet
30900 Nîmes
Tel : 06-15-12-16-35
Email : Asso.nautique.stgilloise@gmail.com

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.